

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### Autorisation environnementale

Installation soumise à autorisation administrative  
au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale présentée par l'EARL OEUFS MODERY en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin une autorisation environnementale pour d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, à savoir un élevage de poules pondeuses plein air (68850 emplacements), sur le territoire de la commune de Lauterbourg.

L'enquête, d'une durée de 44 jours se déroulera du lundi 15 mars 2021 au mardi 27 avril 2021 inclus, en mairie de Lauterbourg.

La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou portant refus d'autorisation.

La Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné monsieur Christian MEYER, urbaniste qualifié, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet est assorti d'une étude d'impact, de l'avis de l'Autorité Environnementale, de la réponse de l'exploitant à l'avis de l'Autorité Environnementale et des autres avis obligatoires qui ont été rendus (conformément aux articles R.181-18 à R.181-32 du Code de l'environnement).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête pourra être consulté par le public :

- sur support papier, à la mairie de Lauterbourg, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur un poste informatique, à la mairie de Lauterbourg, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse électronique suivante :  
Politiques publiques > Environnement, prévention des risques naturels et technologiques > ICPE - Installations classées pour la protection de l'environnement > Liste des ICPE soumises à autorisation > Communes Lauterbourg sous la rubrique EARL OEUFS MODERY;

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie de Lauterbourg aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Lauterbourg, siège de l'enquête (19-21 rue de la 1ère Armée 67630 Lauterbourg)
- par voie électronique, à l'adresse mail dédiée : [pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr) en mentionnant comme objet « Enquête publique EARL OEUFS MODERY à Lauterbourg »

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues ci-dessous sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse mail dédiée seront accessibles sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle citée supra pour le dossier.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours et heures suivants à la mairie de Lauterbourg aux jours et heures suivants :

- Jeudi 18 mars 2021 de 14 h 00 à 17 h 30
- Lundi 29 mars 2021 de 14 h 00 à 17 h 30
- Mercredi 07 avril 2021 de 14 h 00 à 17 h 30
- Samedi 17 avril 2021 de 09 h 00 à 12 h 00
- Mardi 27 avril 2021 de 14 h 00 à 17 h 30.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, sur support papier, à la mairie de Lauterbourg et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau 103) et, par voie dématérialisée, sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de monsieur Daniel MODERY de l'EARL OEUFS MODERY, responsable du projet (2 chemin Heckenau 67630 Lauterbourg)

Des informations relatives à l'enquête pourront être également consultées sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

\* \* \*